

CALENDRIER DÉPÔT DISPOSITIF DÉMISSIONNAIRE 2027

Nous vous invitons à déposer votre dossier dès que possible

Un dossier est présenté en commission lorsque toutes les pièces sont complétées et qu'il est signé électroniquement.

Aucune décision ne sera transmise par téléphone. Consultez votre espace personnel.

Je saisis ma demande dans un délai de 2 mois maximum et dépose mes documents au plus tard, 15 jours avant la date de recours depuis mon espace personnel.

Je dépose mon dossier COMPLET avant le

Mon dossier est examiné le

Je suis informé(e) par notification le

Date de recours

02 novembre 2026

03 décembre 2026

04 décembre 2026

14 janvier 2027

02 décembre 2026

07 janvier 2027

08 janvier 2027

18 février 2027

04 janvier 2027

11 février 2027

12 février 2027

11 mars 2027

02 février 2027

04 mars 2027

05 mars 2027

15 avril 2027

02 mars 2027

08 avril 2027

09 avril 2027

13 mai 2027

01 avril 2027

10 mai 2027

11 mai 2027

10 juin 2027

03 mai 2027

24 juin 2027

25 juin 2027

08 juillet 2027

07 juin 2027

29 juillet 2027

30 juillet 2027

26/08/2027+16/09/2027

02 août 2027

09 septembre 2027

10 septembre 2027

14 octobre 2027

02 septembre 2027

07 octobre 2027

08 octobre 2027

18 novembre 2027

04 octobre 2027

10 novembre 2027

12 novembre 2027

09 décembre 2027



Tout dossier incomplet et/ou non conforme est mis en position irrecevable.

Il s'agit des dossiers :

incomplets : rubriques non complétées et/ou pièces manquantes,

pour lesquels l'**éligibilité n'est pas acquise**,

dont l'**objectif n'est pas une reconversion professionnelle et / ou une reprise-crédation d'entreprise**.